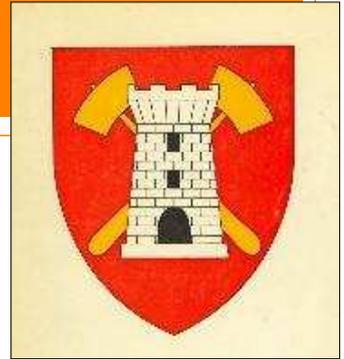


# MAILLY LE CHÂTEAU

## Le bulletin

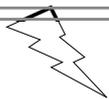
Avril 2013

N° 31



### Le mot du Maire

*Notre ruralité, mise à mal par des exigences réglementaires de plus en plus contraignantes, des obligations normatives de plus en plus coûteuses, des réformes territoriales continuellement négociées, doit s'affirmer sans cesse pour défendre son identité et sa place dans l'aménagement du territoire. Toutes les communes doivent adhérer à une intercommunalité qui doit elle-même rejoindre d'autres intercommunalités afin de créer un nouveau territoire. Enfin (peut-être !) un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) doit coordonner les projets territoriaux. Jusqu'où ira-t-on ? A cela s'ajoute la réforme scolaire !*



**Philippe Gérard QUIRIN**

Voir pages suivantes



### Edito :

*Ce bulletin tente d'alterner ce qui relève de la vie quotidienne et ce qui concerne les projets, grands et petits, proches ou lointains.. Notre équipe entame la dernière année de son mandat municipal. Nous avons encore bien des dossiers à terminer ou à ouvrir, ce qui rend d'ailleurs, notre tâche si intéressante. Je vous souhaite un beau et chaud printemps.*

*Bernard NOEL*

### SOMMAIRE :

<i>Nouvelles municipales</i>	<i>P2</i>
<i>L'eau potable</i>	<i>P3/4</i>
<i>Maison de santé</i>	<i>P5</i>
<i>Vie du village</i>	<i>P6/7</i>
<i>Calendrier fetes</i>	<i>P8</i>
<i>Réserve naturelle</i>	<i>Encart</i>

# ***NOUVELLES MUNICIPALES***

*Enfin, quelques devis demandés l'année dernière arrivent, notamment en ce qui concerne la Vieille Rue D'auxerre. Ils nous permettront de prévoir nos chantiers malgré la baisse significative des subventions de l'état et du Conseil Général.*

*Nous attendons la prochaine rencontre des commissions (finances et travaux) pour finaliser les projets prévus en 2013 et après délibération du conseil municipal nous passerons à l'exécution.*

## **Ecole Intercommunale**

*Suite à plusieurs réunions du SIVOSC ([Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire](#)) de l'école Intercommunale et la dernière réunion de la CCECY concernant la réforme scolaire, après délibération des deux structures, la décision est prise de reporter l'application de cette réforme à la rentrée 2014 plus particulièrement en raison de l'organisation du péri-scolaire et du financement du ramassage scolaire (la journée du mercredi ne sera pas prise en charge par le Conseil Général).*

## **Site communal du Beauvais**

*Espace municipal de loisir ( ex. Camp ccas)*



*Les travaux effectués par les employés communaux avancent à grands pas,*

*De plus, dans la continuité de ces travaux de nettoyage du site, la finition de tranchées, le déroulage des fils d'alimentation électrique sont effectués par quelques élus et des bénévoles, pendant les weekends, pour que le site soit exploitable aux beaux jours.*

## **La Terrasse**

*Un grand nettoyage à eu lieu récemment, la valorisation sur place des déchets comme le paillage a été choisi.*

*Le brulage des déchets verts, dorénavant interdit par la loi suite à la circulaire n° 2011-431 du 18 novembre 2011, est source d'émission importante de substances polluantes, il nuit à la santé et à l'environnement, il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il peut également être la cause de la propagation d'incendies.*

*Les déchets verts agricoles ne sont pas en tant que tels soumis à cette interdiction.*

## Contrat unique d'insertion (CUI)

*L'embauche d'un CUI a été réalisée pour une période de six mois avec une période d'essai d'un mois. Il peut être reconduit 3 fois par périodes de six mois. Souhaitons la bienvenue à Monsieur Quentin PLATEAUX, habitant de Mailly le Château qui fait aussi partie du corps des Sapeurs-Pompiers de la commune.*

*Pour l'équipe, Philippe Gérard QUIRIN*

## ***L'eau potable à Mailly le Château***

*Nombreux sont ceux qui, à la lecture des différents comptes-rendus des Conseils Municipaux, s'interrogent sur la qualité de notre eau et des perspectives d'amélioration. Cette démarche est fort légitime et nous allons essayer de faire le point en quelques lignes.*

*Ce texte sera incomplet, sans doute, mais, comme d'habitude, je vous convie à vous adresser à nous, afin d'éclairer, si nécessaire, les zones d'ombre qui vous interpellent.*

*D'ailleurs, d'une manière générale et quel que soit le sujet de préoccupation, la meilleure adresse pour vous renseigner est celle de la Mairie (la réalité est bien plus sûre que la rumeur)*



### ***D'abord, un peu d'historique.***

*La source du Parc alimente depuis de très nombreuses années deux communes : Mailly la Ville et Mailly le Château. Chaque commune gère sa propre distribution. En ce qui concerne notre village, nous avons passé un contrat avec Véolia, alors que Mailly la Ville optait pour un syndicat..*

*La qualité de l'eau variait selon les analyses obligatoires et affichées en Mairie, sans jamais mettre en péril notre santé. La turbidité restait cependant un problème, que, grâce à l'achat d'un turbidimètre, nous essayons de contrôler ; la dureté de l'eau est un autre problème « naturel » dû à l'environnement géologique. Néanmoins, nous restons vigilants.*

*Mais, en 2012, Monsieur le Préfet de l'Yonne a ordonné aux deux gestionnaires l'établissement d'une station de traitement de l'eau.*

(suite P4)

### ***Il a donc fallu s'organiser.***

*Les deux gestionnaires se sont rencontrés et ont décidé de travailler ensemble pour atténuer le coût important de l'investissement (près de 600000 euros). Un groupe de travail a été créé comprenant des représentants de la commune de Mailly le Château et ceux du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Mailly la Ville (SIAEP). Une organisation obligatoire s'est mise en place afin de permettre la réalisation de l'ouvrage et de son fonctionnement ultérieur. Evidemment, l'incidence des frais pour l'investissement et le fonctionnement sera réelle (entre 0,30 et 0,40 centimes), mais devrait se situer dans une fourchette moyenne.*

*Le groupe de travail, assisté de spécialistes, se réunit régulièrement et les décisions sont prises par le conseil municipal. Soyez certains que vos élus, qui sont, d'abord, des citoyens ordinaires, veillent au meilleur déroulement des opérations, dans l'intérêt de chacun d'entre nous.*



## **APPEL A PARTICIPATION**

**La section EnduRando** envisage de participer à l'EKIDEN d'Auxerre un marathon en équipe le dimanche 9 juin à 9h, et elle recherche des coureurs qui souhaitent s'engager dans cette aventure. L'équipe doit se composer de 6 coureurs différents qui font chacun un parcours de 5km, 10 km, 5km, 10km, 5km et 7,195 km.(soit 42,195km). La course se déroule sur route au niveau du stade L'Abbé Deschamps à Auxerre.

L'objectif est de réaliser ce marathon le plus rapidement possible dans les limites des capacités de chacun. Pour plus de renseignements contacter **Chantal DUMONT-FELLAH 03.86.81.15.05**

# **Nouvelles de la Communauté des communes entre Cure et Yonne (CCECY)**

## **MAISON DE SANTE DE VERMENTON**

### **Médecins :**

- WARZEE Francis : 03 86 81 09 66
- ENGELMANN Dominique : 03 86 81 09 63
- PIFFOUX Eric : 03 86 81 53 36

### **Infirmières :**

- VERMENTON : 03 86 81 09 69
- ARCY SUR CURE : 03 86 81 09 70

### **Dentiste :**

- MOULLA Hakim : 03 86 81 09 71

### **Kinésithérapeute :**

- DELANNOY Jean Paul : 03 86 81 09 65

### **Intervenants Extérieurs :**

- MORGANT-GIRARDOT Dominique (**pédicure**): 06 43 30 34 48
- SUREAU Séverine (**sage-femme**) : 06 81 10 91 83
- PAILLARD David (**diététicien**) : 03 86 33 21 79



### **Site internet de notre village :**

*Notre site est bien visité. C'est un réconfort pour nous. Au delà de la visite des extérieurs (France et étrangers ), nous avons eu le plaisir de constater la visite de 250 adresses différentes de Mailly le Chateau. Nous essayons de tenir à jour cet outil moderne de communication. Bravo et merci !*

# COMMENT AMELIORER LA « VIE » DE NOTRE VILLAGE ?

## *Quelques remarques préliminaires...*

*La vie associative se porte bien. La dizaine d'associations propose de manière continue ou par des évènements ponctuels, une qualité certaine de l'animation de notre village.*



*La fréquentation touristique permet de faire découvrir la richesse de notre environnement : la halte nautique est une source de développement potentiel, de même que notre camping et notre futur espace municipal de loisir... L'originalité de notre village y contribue aussi largement.*

*La municipalité tente d'enrichir le patrimoine, d'améliorer le confort des habitants, de maintenir une cohérence rurale, de préserver les services essentiels...*

## *Pourtant, tout ceci nous paraît encore insuffisant !*

*Derrière ces aspects positifs, se profilent des manques qu'il semble nécessaire de combler.*

*Comme de nombreux villages, l'artisanat, le commerce ou l'entreprise rencontrent maintes difficultés et finissent par disparaître. On appelle ça...la désertification !*

## *Citons deux exemples :*

*1<sup>er</sup> exemple : Le Bourg du Bas a perdu ces dernières années une partie de ses dimensions économiques (à part l'économie touristique ; gîtes et chambres d'hôtes). Autour de nous, la vallée de l'Yonne et son cousin le canal du Nivernais, malgré le développement des croisières et de la Voie Verte , n'abritent plus de points de restauration proches de notre village.*

*Cette absence mérite réflexion et...proposition. Si des projets ont été évoqués, rien ne s'est concrètement développé. Pourtant, une restauration rapide et/ou ambulatoire saisonnière est possible...sous certaines conditions !*

*Les élus peuvent faciliter les entrepreneurs en leur indiquant les ressources et les contraintes de ce type d'initiative. Nous sommes évidemment à votre écoute. Le « bouche à oreille » peut également contribuer à l'émergence de vocations.*

**2<sup>ème</sup> exemple** : Notre village a la chance de compter parmi ses entrepreneurs un garagiste, Monsieur Jean-Pierre Taccone. Or, celui-ci, comme nous tous, aspire à sa retraite et aimerait se retirer prochainement. Rien de plus légitime. La difficulté est de trouver un repreneur de qualité agréé par les « banques ». Evidemment, J.P. Taccone a des contacts professionnels ; la municipalité fait jouer ses connaissances...mais, là aussi, les relations des uns et des autres peuvent aider à débloquer la situation.

C'est pourquoi il faut agir ensemble. Ces deux exemples, dont l'urgence interpelle, peut malheureusement se reproduire avec d'autres acteurs économiques. N'hésitons donc pas à partager nos savoirs, nos désirs et nos projets...A plusieurs, nous sommes plus efficaces.

*Philippe-gérard QUIRIN  
Maire de Mailly le Château*

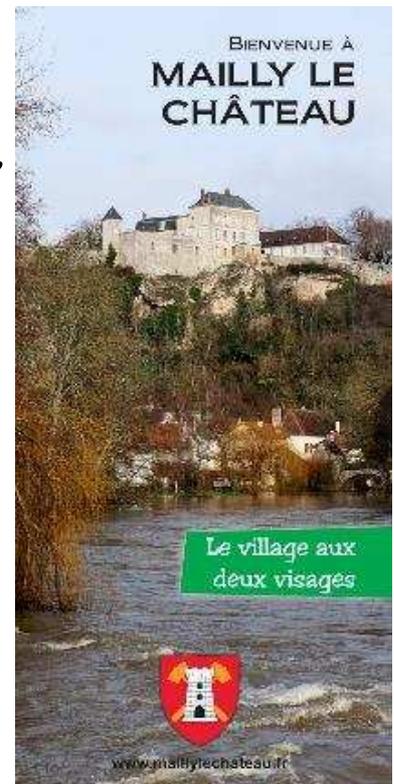
## ***Nouvelles du village***

*La saison estivale, donc touristique va bientôt commencer ; notre équipe a fabriqué une plaquette touristique à l'intention de tous, promeneurs, campeurs, randonneurs cyclistes ou pédestres, touristes divers... Elle sera distribuée chez tous les professionnels du secteur.*

*De plus, une feuille "spécial camping" sera insérée dans cette plaquette.*

### ***FETE DE LA MUSIQUE:***

*Le 21 juin prochain, notre village va s'animer et la musique pourra s'exprimer sous tous ses visages . Si vous désirez participer à cette fete, n'hésitez pas à contacter la mairie afin que nous puissions prévoir les dimensions administratives nécessaires.*



## CALENDRIER DES FETES 2013

<b>MAI</b>			
Samedi 4	Expo vente couture	Foyer	
Mercredi 8	Commémoration armistice	Foyer	
Jeudi 9	Randonnée ASCMC EnduRando	- 14 h	
Lundi 20	Vide greniers ASCMC	Foyer	
Samedi 25	Village de la Gaieté	Foyer	
Dimanche 26	Village de la Gaieté	Foyer	
<b>JUIN</b>			
Dimanche 9	Randonnée ASCMC EnduRando	- 14 h	
Jeudi 13	Loto Joie de Vivre	Foyer	
Vendredi 21	Fête de la Musique		
Jeudi 27	Anniversaires Joie de Vivre	Foyer	
<b>JUILLET</b>			
Dimanche 7	Randonnée ASCMC EnduRando	14 h	
Samedi 13	Retraite aux Flambeaux		
	Bal communal animé par les Sapeurs Pompiers	cour mairie	
Samedi 20	Randonnée ASCMC EnduRando	Nocturne	
Dimanche 21	Cérémonie Brigadier Pierre	à confirmer	
<b>AOUT</b>			
Jeudi 15	72ème concours de pêche		
Samedi 17	Fête patronale : feu d'artifice, bal des pompiers, fête foraine		Ter-
			rasse
Dimanche 18	Fête patronale : fête foraine	Terrasse	
Lundi 19	Fête patronale : distribution de tickets aux enfants	Terrasse	
Jeudi 22	Loto Joie de Vivre	Foyer	
Dimanche 25	Randonnée ASCMC EnduRando		
<b>SEPTEMBRE</b>			



**A BIENTOT... AVEC BEAUCOUP DE SOLEIL !**

N°4 - décembre 2012



# L'écho des coraux

Lettre d'information annuelle de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc



Réserve Naturelle  
**BOIS DU PARC**

## Réserve Naturelle du Bois du Parc (bureau) :

11 bis, rue Ferdinand Gambon 58150 Pouilly-sur-Loire.

03.86.39.31.32 - [reservenaturelle-boisduparc@orange.fr](mailto:reservenaturelle-boisduparc@orange.fr)

## Gestionnaire de la réserve naturelle :

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des Etangs - 21600 Fenay

03.80.79.25.99 - [contact@cen-bourgogne.fr](mailto:contact@cen-bourgogne.fr) - [www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)

## Éditorial

### Faucons et grimpeurs : la même passion du rocher !

Tout d'abord, je tenais à remercier Benoît FRITSCH, technicien de la réserve de m'avoir donné l'opportunité de vous apporter un regard différent sur la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc, au travers de la pratique de l'escalade !

Historiquement les premiers récits d'escalade, au Bois du Parc et au Saussois, datent de quelques années 1930-40. Au départ, ce sont quelques parisiens férus d'alpinisme qui venaient s'entraîner avant de descendre conquérir de plus hauts sommets. De nombreux courants et modes de grimpe se sont succédés durant une quarantaine d'années. Avec un passage à vide dans les années 1980-1990. La Fédération Française de Montagne et d'Escalade, par le biais de son comité départemental et de la volonté pugnace de ses techniciens, a su redonner une attractivité aux rochers.

Actuellement, malgré un engouement avéré pour les structures artificielles, l'escalade reste avant tout un sport de pleine nature où les véritables sensations de grimpe se font à l'extérieur. Outre l'aspect sportif et technique qui est différent des gymnases, c'est aussi un autre état d'esprit où la prise en compte du milieu naturel dans lequel nous évoluons est importante. Tout pousse indubitablement au respect et à la protection de cet environnement.

Bien que les rochers du Saussois connaissent une plus grande notoriété, les rochers de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc sont en général plus appréciés des grimpeurs par leur accès, leur hauteur, leur large gamme de difficultés, la végétation, l'ombrage... Mais c'est avant tout un endroit plaisant. Pas étonnant alors que le Faucon pèlerin s'y trouve bien ! Pour l'anecdote, Benoît, en bon technicien qu'il est, a coutume de dire « que nous avons le même biotope ! » La présence du rapace est un atout indéniable pour le site. Et donc, les grimpeurs ont totalement intégré le partage de la falaise lors de sa nidification du mois de février au mois de mai.

Je soulignerai pour conclure, que la gestion cohérente et participative qui est menée sur la réserve naturelle, est la preuve que protection de la nature et pratique sportive peuvent être compatibles.

Bien Cordialement

**Emmanuel Chanut**, Président du Comité Départemental FFME 89

La lettre de la Réserve Naturelle du Bois du Parc est éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

### Direction de la publication :

Daniel Sirugue

Rédaction : Benoît Fritsch

Conception : Olivier Girard

La lettre de la Réserve Naturelle du Bois du Parc est réalisée avec le soutien de l'Europe et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne



En savoir plus sur le Conservatoire : [www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)

L'actualité de la nature en Bourgogne : [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr)



# Dossier A quoi sert le débroussaillage ?



Certaines observations sont frappantes lorsqu'on se penche de près sur la nature. Le paysage qui nous entoure n'est pas figé mais est le résultat d'une évolution, de dynamiques et d'équilibres qui répondent à différentes lois de la Nature.

## La dynamique spontanée des milieux naturels :

Les espaces naturels sont soumis à une dynamique d'évolution qui, de manière schématique, en l'absence de l'Homme, démarre de milieux vierges et aboutit à des espaces boisés, en passant par des stades intermédiaires que sont les pelouses, les prairies, puis les fourrés. Quel que soit l'espace naturel observé, nous pouvons identifier les stades qui nous entourent, qui sont d'ailleurs souvent entremêlés.

## Le rôle favorisant de l'Homme :

*Homo sapiens sapiens*, comme toute espèce, joue bien entendu un rôle dans le canevas de la biodiversité. C'est ainsi que depuis des siècles, il a utilisé la nature jusqu'à façonner progressivement le paysage. Après un défrichement des forêts allant du Néolithique au Moyen-âge, il a fait paître le bétail domestique dans les milieux naturels réouverts\* (pelouses, prairies). Soumis à la dent de l'animal, ces espaces étaient maintenus en équilibre dans les stades intermédiaires. S'y épanouissaient tout un cortège d'espèces typiques : les orchidées et autres plantes à fleurs, les criquets, les papillons, les lézards, toutes les espèces qui recherchent ces conditions de vie particulières. Sans le vouloir, l'Homme a favorisé la biodiversité grâce à des pratiques extensives.

R. Vuillemin - CENB  
Débroussaillage manuel



Ponte, chenille et adulte du Fluoré. Une des espèces typiques de papillon des pelouses sèches que l'on souhaiterait voir conservée. Au stade d'œuf sur les feuilles de l'Hippocrépide (dans le cercle rouge), au stade chenille consommant la plante, puis au stade adulte. Sa plante nourricière (l'Hippocrépide) disparaît dès que les fourrés arrivent. Le papillon aussi.

## La déprise pastorale, l'enfrichement :

Les mutations socio économiques du siècle dernier ont ensuite engendré l'abandon du pastoralisme, délaissant alors ces zones naturelles, ce qui a rompu l'équilibre. La nature a repris le chemin d'une libre évolution, laissant derrière elle les espèces des milieux ouverts. Les coteaux calcaires de la vallée de l'Yonne et de la Cure n'échappent pas à cette règle, les nombreux fourrés qui ponctuent puis embroussaillent les pelouses en sont les témoins actuels. Ces milieux ont perdu plus de la moitié de leur surface dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

## Une gestion spécifique pour y remédier :



Un corridor de pelouses sur la réserve naturelle, géré pour le maintien des espèces typiques.

Lorsque cela est jugé nécessaire, les gestionnaires d'espaces naturels interviennent pour rajeunir ces milieux et relancer la dynamique, dans le but de maintenir, voire de retrouver ces espèces. Pour cela, deux options s'ouvrent à eux : l'intervention mécanique que l'on peut résumer par le débroussaillage suivi d'un enlèvement des produits de coupe, ou plus naturelle, la remise en pâturage. Mais ceci n'est pas chose aisée tant les règles et le contexte de l'élevage ont changé. Les contrats aidés ont été prévus pour cela, dans le but de soutenir ces actions dans un premier temps (contrats Natura 2000 et mesures agricoles). Il reste toutefois au gestionnaire à veiller aux conditions nécessaires de la réussite et de la pérennité de l'intervention : que l'usage soit extensif et viable pour l'éleveur.

**Sur la Réserve Naturelle du Bois du Parc comme ailleurs, les mesures de débroussaillage sont mises en œuvre pour pallier cet abandon, mais elles relèvent d'une position interventionniste du gestionnaire envers la nature qui peut faire débat. Il s'agit principalement de maintenir un type de biodiversité, celle des pelouses et prairies, qui se raréfie. C'est notre patrimoine commun qui est en jeu ; il est géré pour la beauté du regard, mais pas seulement, car la biodiversité est le support de l'Homme pour son quotidien et elle est vue comme l'assurance vie de l'humanité. Plus un système est riche et varié au niveau de sa composition, plus il est résistant et adaptable à des contraintes nouvelles.**



B. Fritsch - CENB

Débroussaillage terminé sur une pelouse du site

\* *Milieu ouvert* : se dit d'un espace naturel lorsqu'il est dégagé, sans arbre ni fourré. Le terme regroupe habituellement les pelouses et les prairies de tous types. Il s'oppose au terme de "milieu fermé" qui désigne les fourrés, les bosquets et les forêts..



## Usage

# La pratique de l'escalade sur la réserve naturelle

Le statut de réserve naturelle prévoit que les activités pratiquées sur le site soient compatibles avec la préservation du patrimoine naturel. L'escalade s'exerce sur le site de manière encadrée par une convention entre la FFME, gestionnaire des voies, et le Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne, gestionnaire de la réserve naturelle.

## Nature du site :

Le site de varappe du Bois du Parc est un rocher vieux de 150 millions d'années, de nature calcaire, en position de falaise surplombant l'Yonne. C'est la formation géologique que l'on peut observer dans les deux carrières mais qui a été dégagée ici par l'Yonne et par le temps. Sur la falaise, les branches des polypiers fossilisés, lorsqu'ils ne sont pas émoussés par le temps, peuvent être observés par ceux qui grimpent.

## Particularités biologiques :

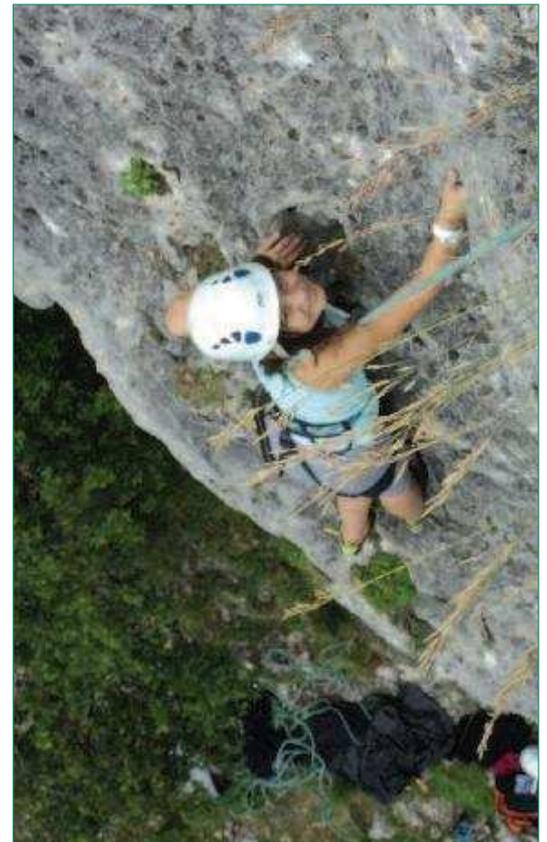
Depuis 2007, un couple de faucons pèlerins s'est invité sur les falaises pour y réaliser chaque année sa saison de reproduction. Dès le mois de février ou mars, sur un accord passé entre la FFME et le Conservatoire, les grimpeurs lui laissent une place sur la paroi (fermeture des voies d'escalade concernées durant trois mois), pour lui permettre de mener à terme sa reproduction en toute quiétude. De cette manière, les grimpeurs contribuent eux aussi à la protection d'une espèce emblématique des falaises.

Les parties sommitales de falaise accueillent une autre espèce protégée à l'échelle régionale. Le Stipe penné, graminée qui s'accroche sur les vires rocheuses, affectionne le sol sec et pierreux du site. Une station qui se situe en haut des falaises d'escalade est suivie par le Conservatoire. Aucune incidence de la pratique de l'escalade sur cette espèce n'est à relever.

## Education sportive et pédagogie :

Au-delà des grimpeurs autonomes, nombreux à apprécier les voies du Rocher du Parc, les falaises sont aussi le lieu privilégié du club d'escalade de Mailly-le-Château, pour la pratique en extérieur. S'y exercent chaque année une trentaine de jeunes du club qui se perfectionnent à l'escalade sur paroi naturelle, dans un esprit sportif et un but éducatif et physique. La réserve naturelle est donc aussi un espace dédié à l'éducation sportive et à la pédagogie où les jeunes grimpeurs évoluent dans un environnement préservé, de haute qualité faunistique et floristique pour la région.

Par le respect de bonnes pratiques et une prise en compte des enjeux écologiques proposée par le Conservatoire, les usagers du site, à leur niveau, sont garants de la préservation du patrimoine de la réserve naturelle. La gestion des falaises est donc réalisée ici de manière conjointe.



P. Camus - FFME

Une appréhension du milieu naturel rustre par le biais de l'activité sportive.

*En 2013, le Conservatoire procédera à l'évaluation du plan de gestion quinquennal de la réserve naturelle, arrivé à terme. Suite à cela, un nouveau plan de gestion sera rédigé et proposera des objectifs et des actions pour les 5 années suivantes. Par conséquent, la lettre annuelle 2013 ne sera pas réalisée. Rendez-vous en 2014.*